

## DECISION DU PRESIDENT

<b>Date de Notification</b>	<b>Date d’Affichage</b> 10/10/2022	<b>N° de décision</b> <b>2022-577</b>	<b>Direction de l’Eau et de l’Assainissement</b>
-----------------------------	---------------------------------------	--	--

**Objet : Avenant à la convention d’aide financière n°1072662 suite au transfert de compétences du syndicat intercommunal de Varreddes – Germigny-l’Evêque vers la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux**

**Le Président de la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L. 5211-10,

**VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 2 juin 2020 transmise à la Préfecture de Seine et Marne le 4 juin 2020 et affichée le 4 juin 2020, portant délégation au Président des attributions conformément à l’article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** qu’il convient de modifier le nom de l’attributaire - bénéficiaire de la convention n°1072662 suite à la dissolution et au transfert de compétences du syndicat intercommunal d’assainissement et d’alimentation en eau potable de Varreddes – Germigny-l’Evêque vers la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux

## DECIDE

**ARTICLE 1** – Est autorisée la signature de l’avenant à la convention d’aide financière d’un montant total de 169 884 €, comprenant une subvention de 113 256 € et une avance de 56 628 € référencée sous le n°1072662 (2) 2017, auprès de l’Agence de l’Eau Seine Normandie dans le cadre des travaux d’amélioration de la file « boues » sur la station d’épuration de Varreddes. Le descriptif détaillé des missions concernées par cette aide est défini dans ladite convention.

**ARTICLE 2** – Les recettes correspondantes seront inscrites au budget annexe Assainissement de la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux.

**ARTICLE 3** La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire portant sur les mêmes objets.

Fait à Meaux, le  
Le Président,

**10 OCT. 2022**



Jean-François COPÉ